

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1783 portant autorisation d'ouverture d'un cours commercial à l'Ecole de la Nativité

n° 1783

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
8 novembre 1966

Numéro JO
n° 12 du 01/12/1966

Date du numéro
1 décembre 1966

TEXTE INTÉGRAL

Est autorisée l'ouverture d'un cours d'enseignement commercial à l'Ecole de la Nativité à Djibouti pour compter de la rentrée scolaire 1966.